

Informations Rapides

25 novembre 2015 - n° 288



■ Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques en France métropolitaine – Troisième trimestre 2015

Au troisième trimestre 2015, la fréquentation touristique continue de progresser (+3,0 % sur un an)

La fréquentation touristique augmente de nouveau

Au troisième trimestre 2015 en France métropolitaine, la fréquentation touristique dans les hébergements collectifs touristiques, exprimée en nuitées, progresse de 3,0 % par rapport à la même période de 2014 (après +2,3 % le trimestre précédent). Les hausses depuis le début d'année se confirment dans l'ensemble des hôtels, campings et autres hébergements collectifs. La fréquentation augmente surtout du fait de la clientèle française, sauf pour les hôtels.

La fréquentation de l'hôtellerie accélère

La fréquentation hôtelière accélère au troisième trimestre (+3,3 % en glissement annuel après +1,9 %). Les nuitées de clients étrangers augmentent plus encore (+4,2 % après +0,7 %).

La classification des hôtels se poursuit. Elle contribue à la hausse des nuitées dans les hôtels classés. À classification constante, la fréquentation augmente plus fortement dans les 4 ou 5 étoiles. Avec 68,1 % de chambres occupées au troisième trimestre 2015, le taux d'occupation s'élève de 0,5 point sur un an.

La fréquentation augmente particulièrement sur le littoral (+5,1 %). Cependant, les touristes étrangers sont plus nombreux à privilégier les vacances à la montagne (+7,2 %).

La fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques est en nette hausse

La fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) augmente nettement au troisième trimestre 2015 (+4,3 % sur un an) ; cette hausse est en partie le contrecoup d'un troisième trimestre 2014 qui avait été en net repli. Parmi les AHCT, la fréquentation des résidences de tourisme augmente particulièrement (+6,0 %). Elle progresse modérément dans les villages vacances (+0,8%) et est quasi stable dans les autres hébergements collectifs. Le taux d'occupation (68,3 %) augmente de 1,6 point.

Nombre de nuitées au troisième trimestre* 2015 et évolution

	Nuitées du trimestre		Glissement (%) annuel (T/T-4)	
	Nuitées totales (en millions)	% de nuitées étrangères	Nuitées totales	Nuitées étrangères
Total	195,5	32,6	3,0	0,6

Hôtels	67,1	41,3	3,3	4,2
Non classés	6,7	29,6	-26,2	-34,6
1 et 2 étoiles	19,0	27,8	7,1	10,2
3 étoiles	25,3	43,0	6,4	5,3
4 et 5 étoiles	16,0	59,8	12,4	13,5

Chaîne	31,3	43,2	9,2	15,7
Indépendant	35,7	39,7	-1,3	-4,7

Agglo. parisienne	18,7	65,5	3,7	4,2
Littoral	14,3	35,4	5,1	5,1
Montagne	8,9	25,2	2,0	7,2
Urbain hors agglo parisienne	20,5	33,7	2,8	3,9
Rural	4,7	27,4	1,8	-1,6

Autres hébergements collectifs touristiques	35,9	20,5	4,3	2,5
Résidences tourisme	24,8	25,3	6,0	5,3
Villages Vacances	10,0	8,9	0,8	-9,9
Autres	1,1	19,7	-0,1	-15,8

Agglo. parisienne	2,4	53,6	-0,2	-12,8
Littoral	15,5	17,8	4,1	0,8
Montagne	9,6	13,3	5,0	20,4
Urbain hors agglo parisienne	4,6	26,4	4,8	12,3
Rural	3,8	21,8	5,9	-0,8

Campings	92,5	30,9	2,3	-3,2
Non classés	5,5	29,2	-5,9	-10,0
1 et 2 étoiles	13,4	26,1	-0,8	-1,7
3 étoiles	31,0	30,5	-0,3	-2,8
4 et 5 étoiles	42,6	32,9	6,5	-2,9

Emplacements nus	49,0	39,3	-0,4	-3,1
Emplacements équipés	43,5	21,4	5,5	-3,4

Littoral	52,8	25,3	2,8	-3,0
Hors littoral	39,8	38,4	1,7	-3,3

Champ : France métropolitaine
* données provisoires

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Camping : une affluence record

Dans les campings, la fréquentation progresse de 2,3 % au troisième trimestre 2015. Elle est de nouveau tirée par la clientèle française, en particulier pour les campings du littoral. À l'inverse, la clientèle étrangère fait défaut au troisième trimestre (-3,2 %). Les campeurs privilégient le confort, dans les établissements 4 ou 5 étoiles (+6,5 %) et sur les emplacements équipés d'un hébergement (+5,5 %). Le taux global d'occupation gagne 1,2 point, à 47,3 % au troisième trimestre. L'occupation des emplacements locatifs progresse de 1,4 point, atteignant 67,6 %.

Une forte progression en juillet, surtout sur le littoral

En juillet 2015, la fréquentation est en forte augmentation sur un an dans tous les types d'hébergement, bénéficiant d'une météo estivale très favorable, contrairement à l'an passé. Les hébergements proches du littoral sont les moteurs de cette croissance. Si, globalement, la fréquentation du mois d'août est stable, celle de septembre est en hausse, signe d'un allongement de la saison touristique.

Révisions

Le nombre de nuitées totales au deuxième trimestre 2015 est abaissé de 0,4 point (+2,3 % au lieu de +2,7 %) du fait de l'intégration de données plus récentes. Il est révisé de -0,1 point pour les AHCT à +0,3 % et de -1,7 point pour les campings à +5,5 %). Il est inchangé pour les hôtels.

Durée moyenne de séjour et taux d'occupation

	Durée moyenne des séjours (en jours)		Taux d'occupation ** en %	
	2014	2015	2014	2015
	T3	T3*	T3	T3*
Hôtels	1,9	1,8	67,6	68,1
AHCT	5,0	4,9	66,7	68,3
Campings	5,8	5,7	46,1	47,3
Emplacements nus	4,7	4,6	38,3	39,0
Emplacements équipés	7,9	7,9	66,2	67,6

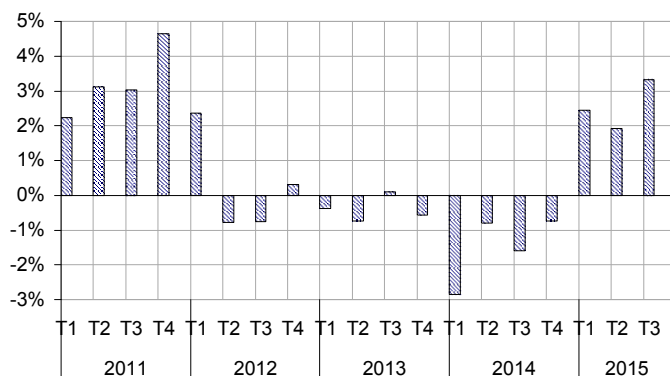
* données provisoires

** Le taux d'occupation est calculé en chambres pour les hôtels, en emplacements pour les campings et en unités d'hébergement (chambres, appartements, dortoirs) pour les autres hébergements collectifs.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Nuitées dans les hôtels

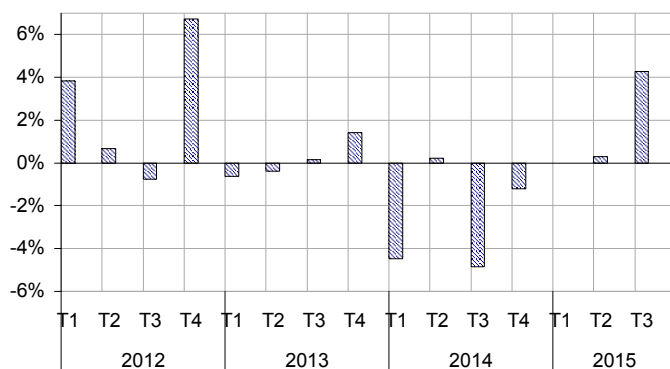
Glissements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Nuitées dans les AHCT

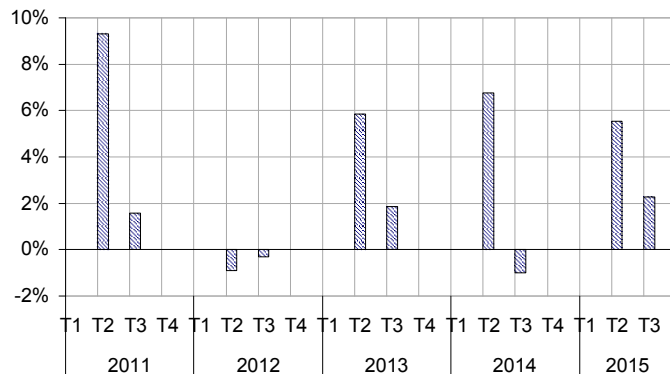
Glissements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Nuitées dans les campings

Glissements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Pour en savoir plus :

L'Insee réalise chaque mois des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers. Pour les campings, l'interrogation ne porte que sur les mois de mai à septembre.

Les données sur les hôtels et les campings ont été rétopolées sur la période 2010-2013 pour intégrer la nouvelle classification Atout France.

- Des données complémentaires (séries longues, données mensuelles, méthodologie, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1610](#), [G1611](#).
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
- Suivez-nous aussi sur [Twitter @InseeFr](#) : <https://twitter.com/InseeFr>

Prochaine publication : le 24 février 2016 à 12h00